

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025 à 18h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Hervé OZIL, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER, Mme Sylvie CANTA, M. Denis ROUME, Mme Laurence HOTTE, Mme Michelle FROMONT, M. Nordine BOUZRAA, Mme Hélène BERTRAND, M. David ALBRAND.

Absents : Mme Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.
M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
M. Gwenaél CHAZOT qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_138 : REVERSEMENT BUDGET EAU AU BUDGET COMMUNE

Le budget de la Commune finance des dépenses concernant le budget de l'Eau :

- Astreintes effectuées par le Service technique et interventions ;
- Heures des Agents du Service technique effectuées pour divers travaux d'eau ;
- Heures effectuées en comptabilité pour l'eau ;
- Utilisation du matériel de la Commune.

Le Conseil municipal décide le versement de 50 000€ du budget de l'Eau au budget de la Commune pour l'année 2025. La somme de 60 000 € était prévue au BP mais pour garantir l'équilibre budgétaire, le reversement est vu à la baisse.

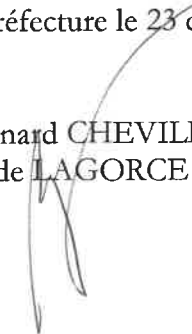
Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Cette délibération est exécutoire dès sa transmission en Sous-Préfecture le 23 décembre 2025.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Mme Laurence HOTTE,
Secrétaire de séance



M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 09 JAN. 2026

ID : 007-210701264-20251218-DE_2025_138-DE

